



RAPPORT ANNUEL 2023 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PARTIE A : LES INDICATEURS TECHNIQUES	3
A.1 Indicateurs techniques relatifs à la collecte des déchets.....	4
A.1.1 Territoire desservi.....	4
A.1.2 L'organisation de la collecte	5
A.1.3 La collecte des déchets « assimilés » (non-ménages)	6
A.1.4 Les moyens humains	6
A.1.5 Les moyens matériels pour la collecte des déchets ménagers	7
A.1.6 La collecte dans les déchèteries intercommunales	9
A.1.7 Le schéma de collecte et de traitement des déchets en 2023.....	11
A.1.8 Le bilan de la collecte sélective (emballages, papiers et verre)	13
A.1.9 Le bilan de la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)	15
A.1.10 Le bilan des collectes dans les déchèteries	16
A.1.11 Le bilan des collectes de textiles	19
A.1.12 La prévention des déchets	20
A.2 Indicateurs techniques relatifs au traitement des déchets.....	21
A.2.1 Incinération.....	21
A.2.2 Enfouissement	22
A.2.3 Valorisation biologique	22
A.2.4 Tri et recyclage	23
Conclusion :.....	24
PARTIE B : LES INDICATEURS FINANCIERS	26
B.1 Modalités d'exploitation du service d'élimination	27
B.2 Bilan annuel du financement du service.....	29
B.2.1 Montant global annuel des dépenses	29
B.2.2 Montant global annuel des recettes	31
B.2.3 Evolution du résultat annuel	33
B.3 Indicateurs complémentaires	34
B.3.1 Service d'élimination des encombrants et des incinérables de déchèteries	34
B.3.2 Produit des droits d'accès à la déchèterie.....	34
B.3.3 Aides perçues en 2023	34
B.3.4 Recette de valorisation.....	35
B.4.5 Comparaison des coûts du service.....	36
LEXIQUE DES DECHETS	37
ANNEXE : COMPTA COUT 2023.....	38

PARTIE A : LES INDICATEURS TECHNIQUES

En 2023, les quantités collectées ont été de 13 849 tonnes (contre 14 434 tonnes en 2022) :

- **4 395 tonnes d'ordures ménagères résiduelles**
- **1 126 tonnes de déchets d'emballages et papiers** issus de la collecte sélective
- **1 117 tonnes de bouteilles et pots en verre**
- **8 105 tonnes de déchets déposés dans les déchèteries**
- **57 tonnes de textiles usagés.**

Les déchets provenant des non-ménages (entreprises, collectivités, associations) sont collectés et traités en même temps que les déchets des ménages.

A.1 Indicateurs techniques relatifs à la collecte des déchets

A.1.1 Territoire desservi

Douarnenez communauté est compétent en matière de collecte et traitement des déchets ménagers sur l'ensemble des communes du Pays de Douarnenez, c'est à dire Douarnenez, Poullan-sur-Mer, Pouldergat, Kerlaz et Le Juch.



◇ Population desservie : 18 164 habitants (population INSEE 2023) – 20 657 habitants DGF¹ (2023).

Il convient de prendre en considération l'**augmentation estivale de population** (estimée à + 50 %) ainsi que les déchets produits lors de **manifestations** (Gras, Festival du cinéma, manifestations nautiques, Fêtes Maritimes...).

Douarnenez est la ville centre du territoire et regroupe une part importante des activités et de la population (environ 77%).

¹ Population DGF = population totale + résidences secondaires (un habitant par résidence secondaire) + places de caravanes sous certaines conditions (un habitant par place de caravanes).

A.1.2 L'organisation de la collecte

◇ Modes de desserte :

Les foyers sont desservis selon 3 modes de collecte :

- La collecte en porte à porte (essentiellement en ville) en sacs pour les ordures ménagères résiduelles (OMR) et les emballages et papiers
- La collecte en points de regroupement (conteneurs à roulettes, colonnes semi-enterrées/enterrées/aériennes) pour les OMR, les emballages et papiers et le verre
- La collecte en déchèterie (déchèterie de Lestrivin à Poullan-sur-Mer et Lannugat à Douarnenez).

◇ Fréquences de collecte :

Type de flux		Mode de collecte	Dispositif	Fréquence de collecte
Ordures ménagères		Porte à porte	Bacs à roulettes gris de regroupement ou sacs noirs au sol	Dz : 2 fois par semaine Autres communes : 1 fois
		Apport volontaire	Colonnes	Selon le remplissage
Matériaux valorisables	Verre	Apport volontaire	Colonnes	Selon le remplissage
	Papiers / cartons, plastiques et métaux	Porte à porte	Bacs à roulettes à couvercle jaune de regroupement ou sacs jaunes au sol	Dz : 1 fois par semaine Autres communes : 1 fois
		Apport volontaire	Colonnes	Selon le remplissage
		Apport volontaire pour les gros cartons	Déchèteries ou colonne carton	Selon le remplissage
Encombrants, incinérables, ferraille, bois, déchets verts, gravats, Déchets dangereux (batteries, peintures, solvants, piles...), Dasri, mobilier, déchets électriques et électroniques, pneus...		Apport volontaire	Déchèteries	
Textiles		Apport volontaire	Colonnes textiles	selon le remplissage

A.1.3 La collecte des déchets « assimilés » (non-ménages)

Les « assimilés » ou non-ménages (entreprises, collectivités, associations) peuvent faire appel à la collectivité ou à un prestataire privé pour la collecte de leurs déchets. S'ils ont recours aux services de Douarnenez Communauté, leurs déchets sont assimilés à la collecte des ménages.

Du fait de l'absence de chiffres spécifiques concernant les déchets des entreprises et des collectivités, la suite de ce document traitera globalement de l'activité du service déchets de la Communauté de Communes, sans distinguer les déchets provenant des ménages et autres déchets banals collectés et traités par les mêmes filières.

A.1.4 Les moyens humains

Les deux pôles « Déchets » et « Propreté » sont regroupés sous une même direction au sein des services techniques : la Direction des Déchets et Propreté Urbaine (DDPU).

Organisation du service en 2023 :

- 1 directeur Déchets et Propreté (départ fin 2023)
- 1 responsable de service Déchets (poste supprimé en septembre 2023) – poste remplacé par 1 coordinateur-chauffeur
- 8 agents à la collecte des déchets en BOM
- 2 agents pour la collecte en camion grue
- 3 agents sur les déchèteries (2 à Lannugat et 1 à Lestrivin)
- 4 agents polyvalents pour les remplacements
- 1 agent à la facturation (redevance)
- 1 agent chargé de prévention et de sensibilisation au tri

Un poste d'assistante administrative du service a été validé en 2023.

Le poste de directeur des services déchets et propreté urbaine est réparti entre le budget principal et le budget annexe déchets (en 2023, directeur à 73 % sur le budget déchets).

A.1.5 Les moyens matériels pour la collecte des déchets ménagers

◇ Véhicules de collecte

Douarnenez Communauté dispose de bennes à ordures (BOM) et de camions grue qui sont régulièrement renouvelés. La durée de vie d'un camion de collecte est de l'ordre de 8 à 10 ans. Ils sont donc amortis sur cette même durée.



PARC DES BENNES A ORDURES (BOM) AU 31/12/2023

Elles sont dédiées à la collecte des sacs noirs et jaunes en porte à porte et en bacs de regroupement de type conteneurs à roulettes.

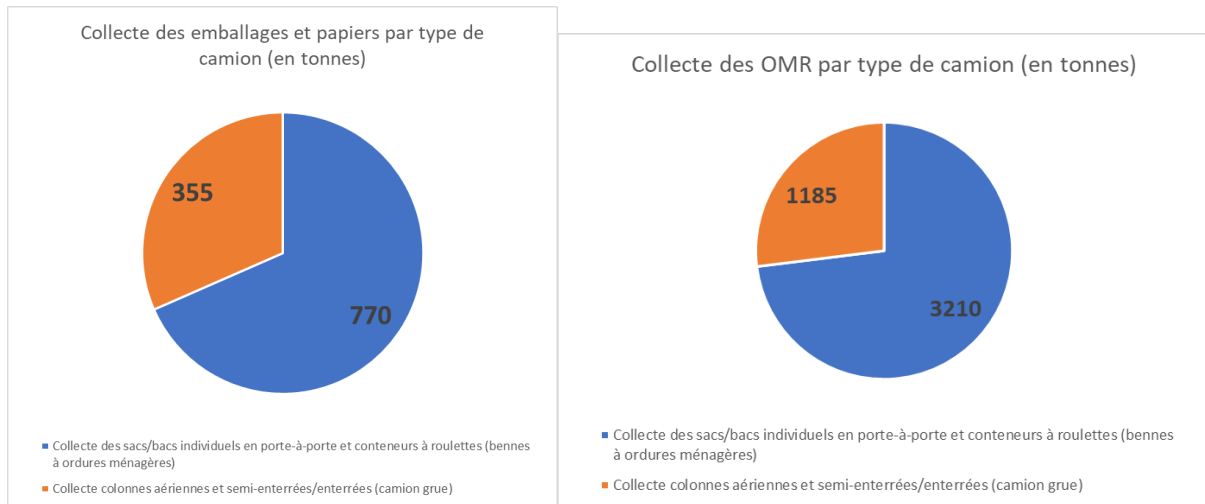
	IMMATRICULATION	DATE DE 1ère MISE EN CIRCULATION	CAPACITE
MERCEDES FAUN	AD 004 GN	07/10/2009	16 m ³
RENAULT FAUN	CY 408 ZD	26/09/2013	14 m ³
RENAULT FAUN	FC 037 JR	10/12/2018	15 m ³
MAN FAUN	FW 666 XP	02/02/2021	16 m ³

PARC DES CAMIONS GRUES AU 31/12/2023

Ils sont dédiés à la collecte des colonnes d'apport volontaire semi-enterrées/enterrées et aériennes (ordures ménagères, emballages et papiers et verre) et à la manipulation de caissons de déchèteries (déchets verts, bois, cartons ...).

	IMMATRICULATION	DATE DE 1ère MISE EN CIRCULATION	CAPACITE
MOVIBENNE MAN GRUE HMF	CZ 626 RC	18/10/2013	30 m ³
MOVIBENNE MAN GRUE HMF	FD 790 MS	31/01/2019	30 m ³
MOVI MAN GRUE PALFINGER	GJ 439 LF	16/09/2022	30 m ³

Répartition des tonnages collectés entre les BOM et camions grue :



◇ **Contenants de collecte :**

Douarnenez communauté fournit les contenants pour la collecte des emballages et papiers (sac jaune) et pour la collecte des OMR (sacs noirs). Les sacs noirs (30 ou 50 litres) et sacs jaunes (50 litres) sont distribués 1 fois par an. Le nombre de sacs est fixé en fonction du nombre de personnes au foyer. Les habitants collectés en porte-à-porte utilisent le contenant de leur choix ou le sac pour les ordures ménagères.

Parallèlement, Douarnenez communauté équipe l'ensemble du territoire en contenants d'apport volontaire pour les habitants non desservis en porte à porte :

- Colonnes aériennes pour le verre
- Bacs à roulettes, colonnes semi-enterrées/enterrées pour les OMR et les emballages et papiers

Les bacs à roulettes collectés en camion BOM :

- Des capacités de 5 m³, 360 litres, 660 litres ou 1000 litres pour les OMR
- Des conteneurs à couvercles jaunes (de 1 000 litres) pour les emballages et papiers

Les points d'apport volontaire collectés en camion grue (au 31/12/2023) :

Au total, 81 colonnes semi-enterrées/enterrées ou aériennes sont opérationnelles sur le territoire pour la collecte des OMR, 93 pour les emballages et le papier, 7 pour les gros cartons, et 106 pour le verre.

	OM	EMB	CARTONS	VERRE	TOTAL
DZ CENTRE	12	9	3	17	41
TREBOUL	18	29	3	29	79
PLOARE	20	25	0	27	72
POULDAVID	6	2	1	5	14
LE JUCH	6	7	0	8	21
POULDERGAT	7	3	0	5	15
POULLAN	8	14	0	13	35
KERLAZ	4	4	0	2	10

A.1.6 La collecte dans les déchèteries intercommunales

La déchèterie intercommunale de Lesperbé à Douarnenez ouverte depuis 1994 à tous les particuliers du territoire a fermé définitivement le 21 novembre 2008. Elle a été remplacée sur un nouveau site à Lannugat inauguré le 20 novembre 2008 et ouvert le 23 novembre 2008.

La déchèterie intercommunale de Lestrevin à Poullan Sur Mer est ouverte au public depuis le 17 février 2004. Trois agents accueillent les usagers (2 à Lannugat et 1 à Lestrevin) et les conseillent pour le dépôt de leurs déchets dans la benne adéquate.

Afin d'accompagner les collectivités dans une démarche d'amélioration volontaire de la qualité du service rendu, l'Observatoire Régional des Déchets en Bretagne a décidé de mettre en place une démarche de **labellisation des déchèteries**. En juillet 2009, Douarnenez Communauté s'est inscrite dans cette démarche pour la déchèterie de Lannugat. Elle a obtenu le label de niveau 1 (orientation service).



Des travaux de mise en conformité ainsi que des aménagements ont été réalisés au 1^{er} semestre 2022 à la déchèterie de Lannugat :

- Mise en conformité du site au regard de la loi (ICPE) : la sécurisation des cheminements piétons et de la sécurité en haut de quai, la mise en place de garde-corps, la gestion des eaux pluviales et le système de stockage des eaux d'extinction d'incendie,
- Installation d'un contrôle d'accès
- Réalisation de locaux de stockage réglementaires
- Création d'un local recyclerie
- Ajout d'un quai.

Les événements marquants en 2023 :

- Mise en place des badges d'accès pour la déchèterie de Lannugat à compter du 17 janvier 2023 pour tous les usagers
- Mise en route d'une étude sur la mise aux normes et le réaménagement de la déchèterie de Lestrevin : reprise de la voirie sur l'aire des conteneurs, réaménagement de l'entrée du site avec installation d'un contrôle d'accès badgé, installation de locaux modulaires, mise aux normes de la zone de stockage de la benne des déchets inertes.
 - Phase DIAGNOSTIC présentée le 22 septembre 2023
 - Phase AVANT-PROJET SOMMAIRE (APS) présentée le 20 octobre 2023.

✧ Conditions d'accès

Un règlement intérieur des déchèteries a été adopté lors du conseil communautaire du 15 décembre 2022. Les dépôts des particuliers sont gratuits.

Les dépôts de déchets des professionnels ne sont pas autorisés, sauf le dépôt de déchets verts avec un coût de 9,00 Euros le m³ (tarif 2023).

✧ Horaires d'ouverture

- Lannugat : du lundi au samedi de 9h00 à 11h50 et de 14h00 à 17h50
Fermée les dimanches et jours fériés
- Lestrivin : du lundi après-midi au samedi de 9h00 à 11h50 et de 14H00 à 17H50
Fermée les dimanches, lundis matin et jours fériés.

✧ Fréquentation

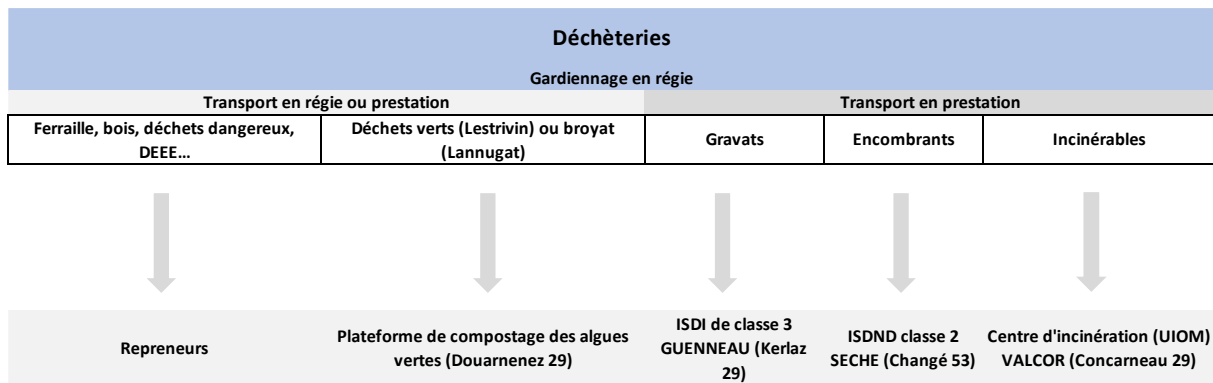
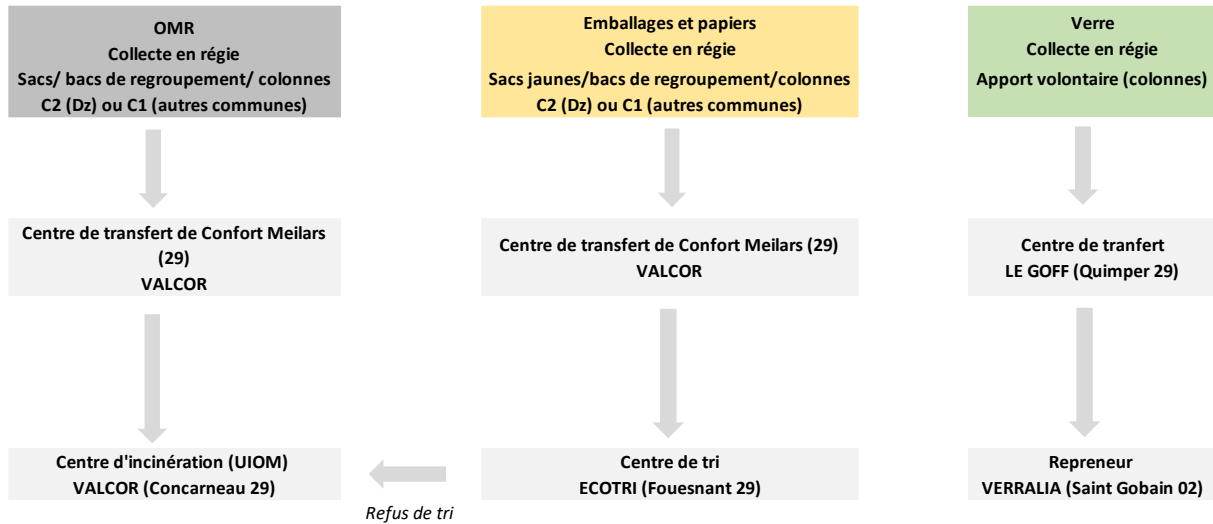
Depuis 2010, un compteur enregistre automatiquement tout véhicule qui passe sur site.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
LANNUGAT	79 836	84 640	89 125	95 653	93 544	99 403	91 509	51 386	110 500 ²
LESTRIVIN	35 394	32 055	23 566	25 551	21 961	20 417	34 912	55 827	17 690
TOTAL	115 230	116 695	112 691	121 204	115 505	119 820	126 421	107 213	128 190

² *Estimatif*

A.1.7 Le schéma de collecte et de traitement des déchets en 2023

La filière de collecte et traitement des déchets peut être résumé de la manière suivante :



- La liste des prestataires de collecte et des repreneurs/organismes de traitement en 2023 sur le territoire :

	Flux	Transport	Destination	Traitement ou recyclage
Collecte sélective	Emballages et papiers	Collecte en régie	Centre de Tri ECOTRI (Fouesnant 29)	Tri
	Emballages en verre		Centre de transfert LE GOFF (Ergué-Gabéric 29) - puis verrerie de VERRALIA	Recyclage
	Refus de tri	VALCOR	UIOM de Concarneau (VALCOR Cornouaille) - 29	Incinération avec valorisation énergétique
OMR	Ordures ménagères résiduelles	Collecte en régie	UIOM de Concarneau (VALCOR Cornouaille) - 29	Incinération avec valorisation énergétique
Déchèterie	Batteries usagées	Collecte par Transwest	AFM RECYCLAGE (BRIEC DE L'ODET 35)	Recyclage
	Cartons	Collecte en régie	PAPREC (BRIEC DE L'ODET 29)	Recyclage
	Huiles alimentaires	Collecte par Valoeique	VALOEIQUE (44)	Recyclage
	Bois	Collecte en régie	SARL RECUPERATION BRETONNE (POULLAN SUR MER 29)	Recyclage
	Gravats	Collecte par Guenneau	Centre de Recyclage Inertes - Guenneau Tp (KERLAZ 29)	Recyclage
	Déchets infectieux de soins médicaux	Collecte par SECHE (REP DASTRI)	Dastré (55)	Incinération avec valorisation énergétique
	Ferraille	Collecte par Le Dain	SARL RECUPERATION BRETONNE (POULLAN SUR MER 29)	Broyage préalable à une valorisation matière
	Déchets verts	Collecte par KERIVEL sur Lestrivin/ broyage et transport par SUEZ ORGANIQUE à Lannugat	Plateforme de Compostage des algues vertes Douarnenez (Douarnenez Communauté) - 29	Compostage
	Mobilier	Collecte par Les recycleurs bretons (REP ECOMOBILIER)	ECO-MOBILIER	Recyclage
	Encombrants	Collecte par Veolia	ISDND -Séché Eco-industries (Changé 53)	Stockage en ISDND- Installations de stockage de déchets non dangereux
	Incinérables	Collecte par Veolia	UIOM de Concarneau (VALCOR Cornouaille) - 29	Incinération avec valorisation énergétique
	Equipements électriques et électroniques hors d'usage (DEEE)	Collecte par Veolia (REP ECO-SYSTEMES)	Démontage, Démantèlement de Deee - Ecotri (Fouesnant 29)	Démontage, démantèlement
	Lampes et néons	Collecte par SODICOM (REP ECO-SYSTEMES)	Démontage, Démantèlement de Deee - Ecotri (Fouesnant 29)	Démontage, démantèlement
	Huiles moteur usées et déchets dangereux hors filière REP ECODDS	Collecte par SARP OUEST	Sarp Ouest - (Guilers 29)	Recyclage
	Déchets dangereux (peintures, phyto, aérosols...) ECODDS	Collecte par Chimirec (REP ECODDS)	Traitement Physico-chimiques de Déchets Dangereux -Chimirec (Briec 29)	Traitement physico-chimique
	Radiographies	Recycl'M	Recycl'M	
	Capsule de café	Collecte par COLLECTORS	COLLECTORS (69 Mornant)	
	Cartouches d'encre	Collecte par GEFCO	LVL	
	Pneus	Collecte par TRIGONE (REP ALIAPUR)	ALIAPUR	
	Piles électriques usagées	Collecte par Chimirec (REP COREPILE)	Regroupement de Déchets - Chimirec (Javene 35)	Regroupement de déchets

A.1.8 Le bilan de la collecte sélective (emballages, papiers et verre)

1 125,62 tonnes d’emballages et papiers ont été collectées en 2023, soit 54,49 kg/hab DGF/an. En 2022, 1 119,34 tonnes d’emballages avaient été collectées, soit 54,06 kg/hab/an.

La valorisation des emballages et papiers est effectuée par les Ateliers Fouesnantais (Centre de tri ECOTRI) qui assurent le tri et le conditionnement pour envoi aux filières de recyclage.

Tableau 1 : Composition des emballages et papiers collectés et valorisés en centre de tri (hors verre)

	Tonnages collectés	Tonnages valorisés							Refus
		Papier	Carton	Briques	Acier	Aluminium	Emballages Plastiques	Autres (stock)	/
Collecte en porte à porte 770,36 tn + apports volontaires dans les colonnes 355,26 t	1 125.62	319.864	294.155	15.863	46.561	5.821	167,454		249,796
Comparaison 2022 (tonnes)	1 119.34	411.35	237.79	12.32	45.45	7.04	149.51	13.84	242.05

Au total, **876 tonnes d’emballages et papiers sont triés et expédiés chez des repreneurs par le Centre de tri ECOTRI** (=tonnes collectées – refus de tri), soit 78 % du tonnage collecté. Les refus de tri (ou erreurs de tri) sont renvoyés vers l’usine d’incinération de Concarneau.

Evolution du pourcentage de refus de tri :
 (Caractérisations en entrée de centre de tri)

Année	%
2011	10.04 %
2012	7.29 %
2013	3.35 %
2014	5.57 %
2015	4.99 %
2016	11.11 %
2017	8.17 %
2018	10.53 %
2019	14.22 %
2020	12.98%
2021	14.18 %
2022	18.85%
2023	13,75%



A ces tonnages triés par les Ateliers Fouesnantais doivent s'ajouter les **quantités de verre collectées** en points d'apport volontaire : **1 116,74 tonnes** (contre 1 117.16 tonnes en 2022). Ce verre est déposé chez Transport LE GOFF à Ergué-Gabéric puis rechargé pour être envoyé à recycler à l'entreprise SAINT-GOBAIN.

Détails de la collecte sélective en quelques chiffres :

Tableau 2 : Tonnes valorisées en 2023 issues de la collecte sélective en Kg/hab.(population DGF)

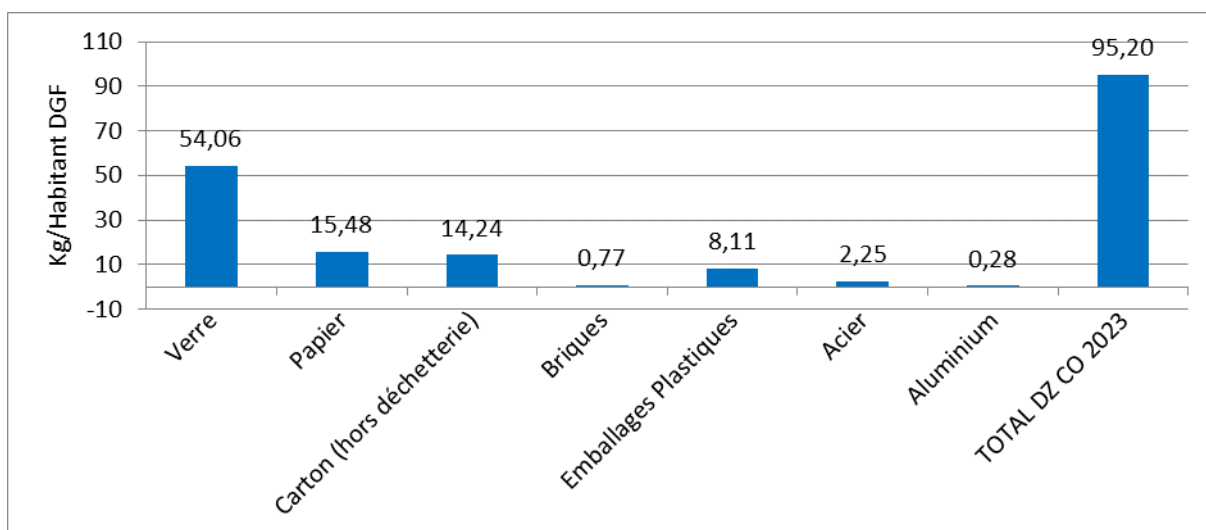
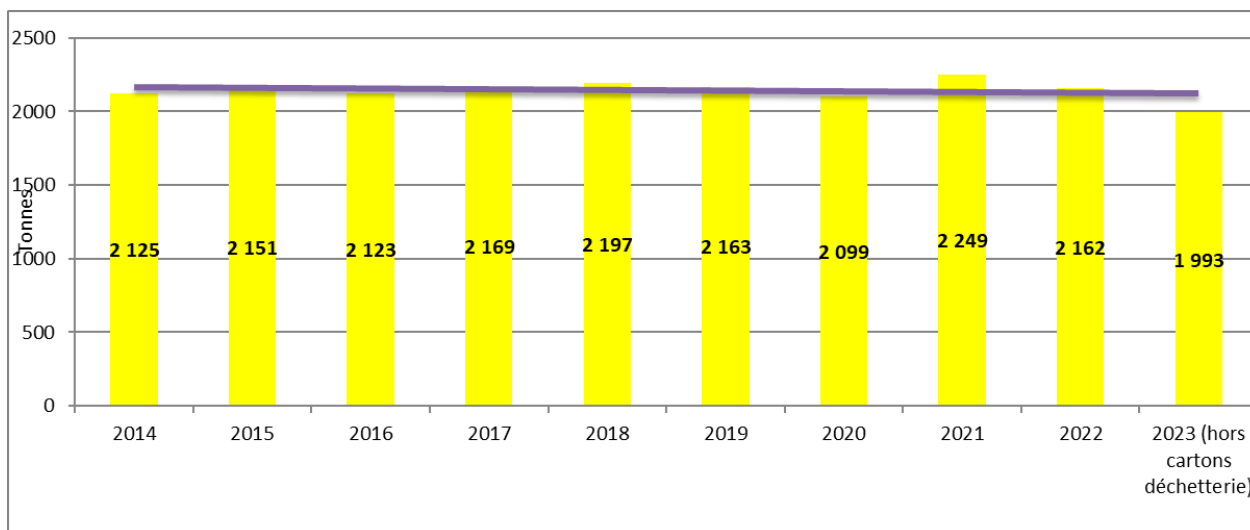


Tableau 3 : Evolution de la collecte sélective (ensemble des produits recyclés) y compris le verre (hors refus de tri)



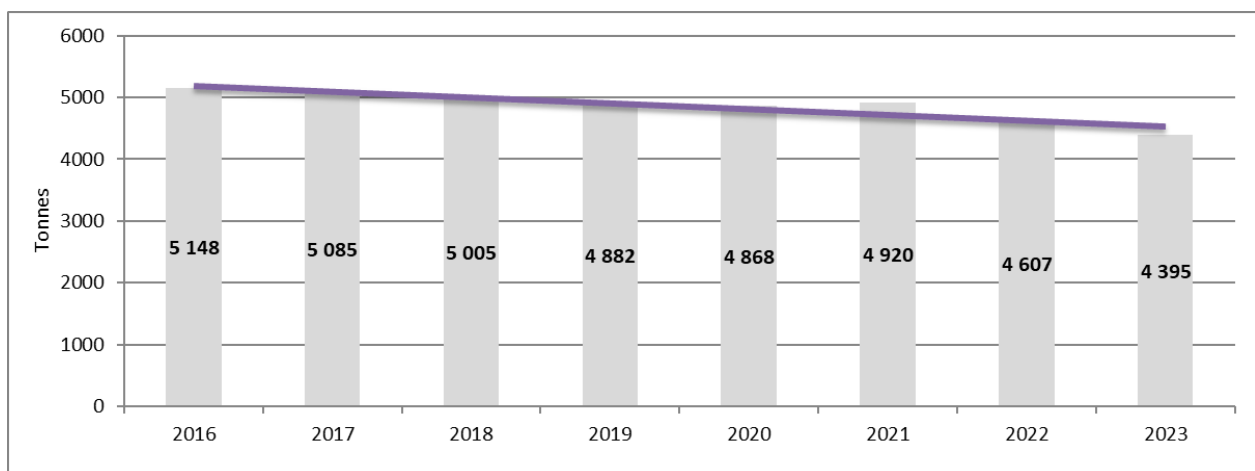
En 2023, les tonnages de cartons collectés dans les déchèteries sont directement expédiés chez un repreneur, PAPREC. Ils apparaissent dans les tonnages de déchèterie (107,50 tonnes en 2023).

A.1.9 Le bilan de la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)

4 394,72 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMR) ont été collectées en 2023, soit 212,75 kg/hab DGF/an. En 2022, 4 607 tonnes d'OMR avaient été collectées, soit 222,49 kg/hab DGF/an.

Les OMR sont collectées en camion BOM (PAP ou bacs à roulettes) ou en camion grue (colonnes) par Douarnenez communauté et déchargées au centre de transfert de Confort-Meilars afin d'être massifiées. Elles sont ensuite transportées par un prestataire vers l'Unité d'incinération de Concarneau (VALCOR) pour être incinérées.

Tableau 4 : Evolution de la collecte d'OMR



A.1.10 Le bilan des collectes dans les déchèteries

◇ Les tonnages collectés en 2023

DECHETS	TONNAGE ANNUEL	PRESTATAIRE DE TRAITEMENT	TYPE DE TRAITEMENT
BOIS	605,84	SARL Récupération Bretonne (Poullan 29)	Valorisation matière
DECHETS VERTS	3583	Exploitant Suez Organique - Plateforme de Compostage des algues vertes Douarnenez (Douarnenez Communauté)	Compostage
GRAVATS	1833,06	Centre de Recyclage Inertes - Guenneau Tp (Kerlaz 29)	Enfouissement
ENCOMBRANTS	397,38	ISDND -Séché Eco-industries (Changé 53)	Enfouissement
INCINERABLES	569,50	UIOM de Concarneau - Valcor	Incinération / Valorisation énergétique
CARTON	107,50	PAPREC (Briec 29)	Valorisation matière
FERRAILLE	231,80	SARL Récupération Bretonne (Poullan 29)	Valorisation matière
ECODDS (gratuit)	22,55	Eco-organisme ECODDS : Site de traitement Physico-chimiques de Déchets Dangereux - Chimirec (Briec 29)	Traitement spécifique
DDS hors filière (payant)	9,4	SARP OUEST	Traitement spécifique
PILES (gratuit)	2,53	Eco-organisme COREPILE : Regroupement de Déchets - Chimirec (Javene 35)	Traitement spécifique
DEEE (DECHETS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES) (gratuit)	192,60	Eco-organisme ECO SYSTEMES – Démontage, Démantèlement de Deee -Ecotri (Fouesnant 29)	Traitement spécifique
PETITS EXTINGUEURS (ECOSYSTEM) (gratuit)	0,28	Eco-organisme ECO SYSTEMES	Traitement spécifique
LAMPES ET NEONS (gratuit)	0,80	Eco-organisme ECO SYSTEMES – Démontage, Démantèlement de Deee -Ecotri (Fouesnant 29)	Traitement spécifique
HUILES MINERALES	5,94	SARP OUEST	Valorisation matière
HUILES VEGETALES	2,69	Eco-organisme VALOEIQUE (44)	Valorisation matière
BATTERIES	4,16	AFM RECYCLAGE (Briec 29)	Traitement spécifique
DASRI (DECHETS DE SOIN A RISQUES INFECTIEUX COUPANTS OU PIQUANTS) (gratuit)	0,32	Eco-organisme DASTRI	Incinération / Valorisation énergétique
CARTOUCHES D'ENCRE	0,34	LVL	Traitement spécifique
RADIOGRAPHIES	0,18	Eco-organisme Recycl'M	Traitement spécifique
REEMPLOI	17,99	Convention Cap Solidarité	Réemploi
MOBILIER (gratuit)	518,80	Eco-organisme ECO MOBILIER	Tri par matière et valorisation matière
TOTAL	8104,30		

La collectivité perçoit une recette en revendant le carton, la ferraille et les batteries ainsi qu'une participation des éco-organismes (DEEE, Mobilier).

Les pneus sont collectés gratuitement via l'éco-organisme ALIAPUR sur la déchèterie Lannugat.

Il est à noter une hausse des tonnages par rapport à 2022 (7 590 tonnes) liée aux flux suivants :

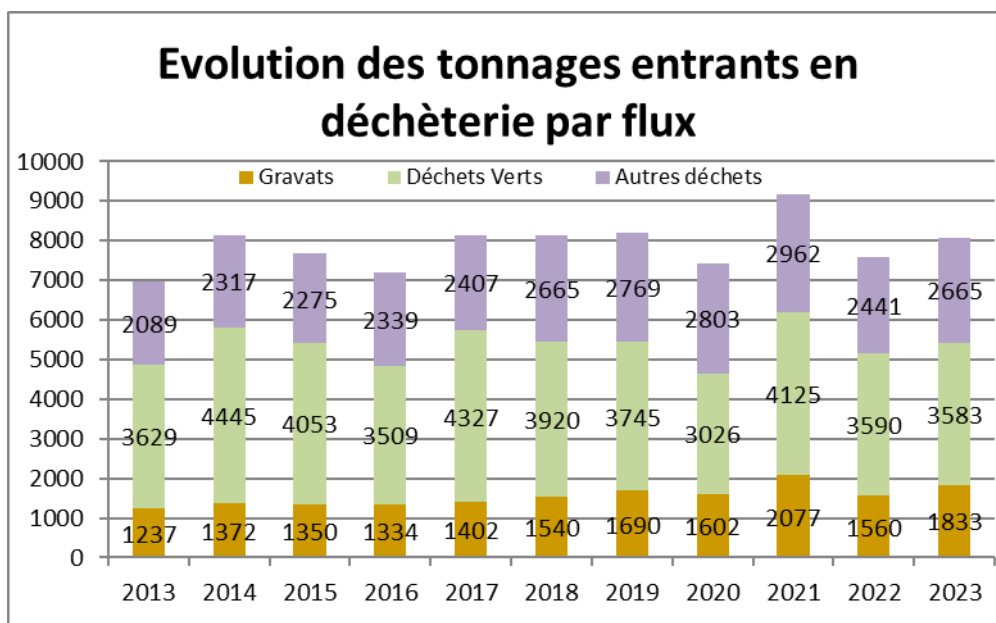
- Bois : 605,84 contre 519 tonnes en 2022
- Gravats : 1833,06 contre 1559 tonnes en 2022
- Incinérables : 569,50 contre 508 tonnes en 2022
- DEEE (filière gratuite) : 192,60 contre 177 tonnes en 2022
- Mobilier (filière gratuite) : 518,80 contre 458 tonnes en 2022

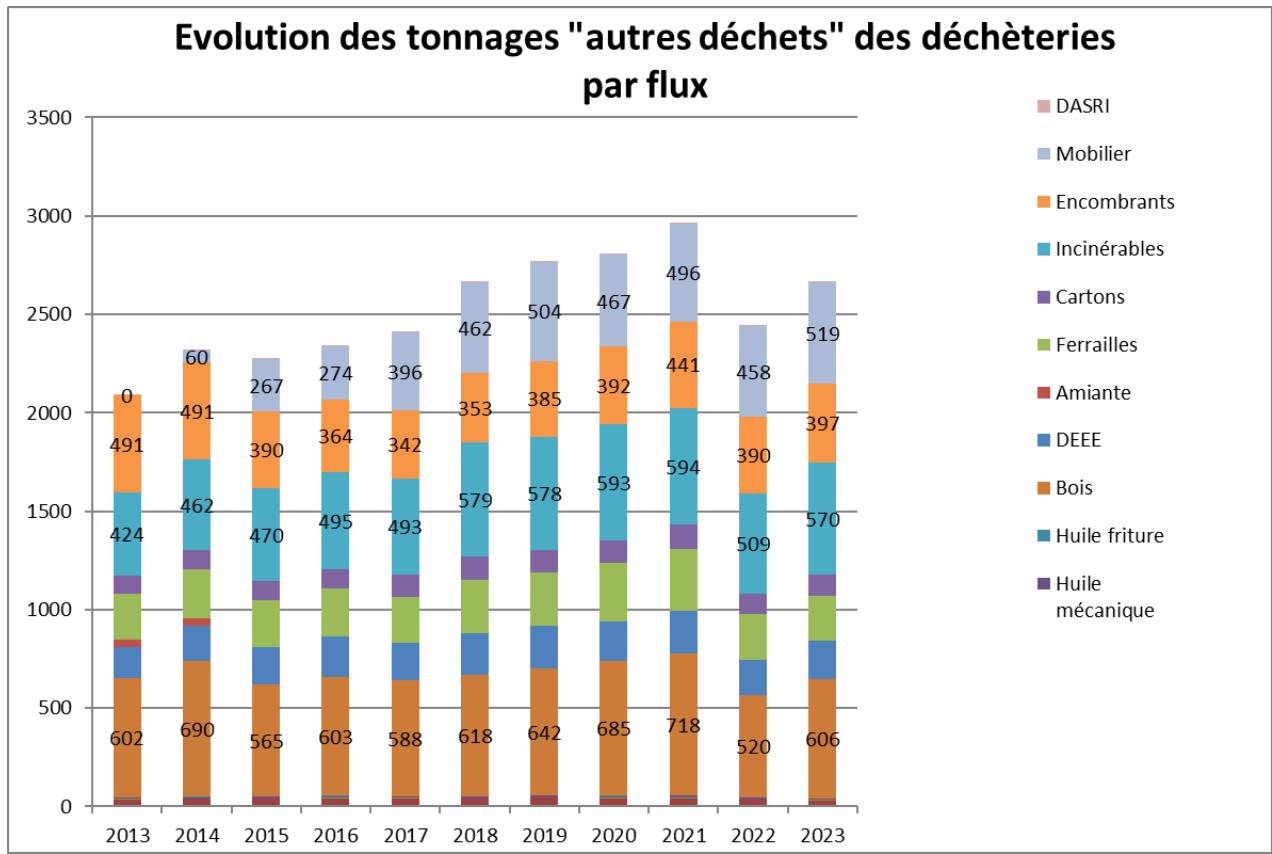
✧ Débouchés des produits collectés à la déchèterie

Les chiffres ci-après ne tiennent pas compte des emballages recyclables, du papier et du verre collectés à la déchèterie, comptabilisés comme points d'apport volontaire.

- La **valorisation matière** concerne les déchets verts (3 583 tonnes), les ferrailles (232 tonnes), cartons (108 tonnes), bois (606 tonnes), DEEE (193 tonnes), les huiles (8,7 tonnes) et le mobilier (519 tonnes) soit au total environ 5 092 tonnes.
- Les incinérables font l'objet d'une **valorisation énergétique** (570 tonnes). Ils sont envoyés à l'usine d'incinération de Concarneau.
- Les **déchets dangereux traités** par des procédés appropriés sont les batteries, les piles et les déchets dangereux DDS (32 tonnes)
- Les encombrants sont déposés en centre de **stockage de classe II** (déchets non dangereux) géré par le groupe Séché Eco Industries sur le site de Changé - 53 (397 tonnes).
- Le site de **stockage de classe III** de l'entreprise GUENNEAU à Kerlaz accueille les déchets inertes (moellons, pierres triés) : 1 833 tonnes.

Bilan des déchets de déchèterie en quelques chiffres :





A.1.11 Le bilan des collectes de textiles

Un éco-organisme a été créé en décembre 2008 pour aider la collecte et le tri des textiles, du linge de maison et des chaussures : REFASHION (anciennement Eco-TLC). Les soutiens financiers sont versés aux opérateurs de tri et non aux collectivités locales (sauf un soutien à la communication).



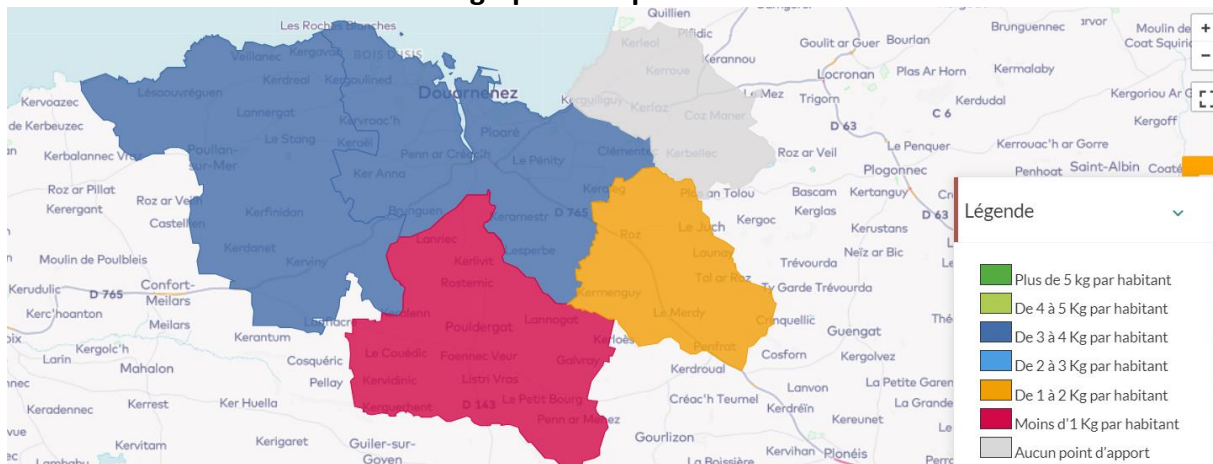
La société ABI29 collecte les textiles sur le territoire de Douarnenez communauté.

18 bornes sont implantées sur le territoire.

L'année 2023 est marquée par une très forte baisse de la collecte des textiles.

Tonnages 2020	Tonnages 2021	Tonnages 2022	Tonnages 2023	Nombre de bornes en 2023	Ratio 2023 en kg par hab. DGF
69,99	75,63	81,41	56,81	18 bornes	2,75

Cartographie des poids collectés



A.1.12 La prévention des déchets

Afin de préserver l'environnement, de proposer un service de qualité et de réduire les coûts pour la collectivité du traitement des déchets collectés, Douarnenez Communauté s'engage dans des actions visant d'une part à réduire les tonnages incinérés et d'autre part à réduire les quantités à collecter.

Entre 2011 et 2016, un agent était en charge des actions de prévention et de tri. Depuis, ces missions étaient assurées par la chargée de mission « agenda 21 ».

En 2022, il a été créé un poste spécifique de chargé de prévention et de sensibilisation au tri. Après la phase de recrutement, l'agent a pris ses fonctions au 1^{er} décembre 2022.

- 22 animations tri des déchets réalisées en 2023, avec 479 personnes sensibilisées,
- 1 évènement grand public "Bienvenue dans ma maison zéro déchet",
- 1 nettoyage de plage en partenariat avec le service Jeunesse de Douarnenez communauté et l'IBEP : 25 kg de déchets ramassés,
- 3 animations en déchèterie avec Cap Solidarité, dont 2 visites de l'association.

✧ La promotion du compostage et du broyage

Douarnenez communauté promeut le compostage et propose à cet effet des composteurs individuels à prix compétitif : 20 € TTC pour un composteur en bois ou en plastique. **En 2023, 223 composteurs ont été vendus (bois : 133 ; plastique : 90).**

11 composteurs collectifs sont en service sur le territoire.

Par ailleurs, la collectivité communique régulièrement sur cette pratique et organise chaque année des formations à destination des usagers (5 formations réalisées en 2023 avec 86 participants). Lors du Conseil communautaire du 07/02/2017, il a été décidé qu'une réduction de 50% sur ce prix de vente sera appliquée pour un acquéreur participant à une formation de découverte du compostage.

Une aide financière pour les particuliers plafonnée à 50 euros TTC par an par foyer est proposée pour la réalisation d'une prestation de broyage à domicile. Le broyat doit être réutilisé sur place et ne pas être acheminé en déchèterie.

✧ Favoriser le réemploi

En 2023, Cap Solidarité, sous convention avec Douarnenez communauté, a organisé des collectes de biens réutilisables déposés dans le local dédié à la déchèterie de Lannugat. 17,99 tonnes (contre 10,878 en 2022) ont été collectées à la déchèterie.

Cap Solidarité organise également des collectes à domicile sur le territoire de Douarnenez Communauté.

A.2 Indicateurs techniques relatifs au traitement des déchets

A.2.1 Incinération

Douarnenez Communauté exerce la compétence "traitement par incinération" des déchets ménagers et assimilés par l'intermédiaire du VALCOR (VALorisation de CORnouaille) qui regroupe 7 Communautés de Communes : Douarnenez Communauté, Cap Sizun Pointe du Raz, Haut Pays Bigouden, Pays Fouesnantais, Quimperlé Communauté, Concarneau Cornouaille Agglomération et, depuis juillet 2020, la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, soit au total plus de 230 000 habitants.

Le VALCOR gère l'usine de valorisation énergétique de Concarneau d'une capacité de 60 000 tonnes par an, où sont incinérés :

- Les déchets ménagers et assimilés collectés en benne à ordures "classique",
- Le refus de tri issus de la collecte sélective en points environnement et en sacs jaunes,
- Le tout-venant incinérable collecté dans les déchèteries.

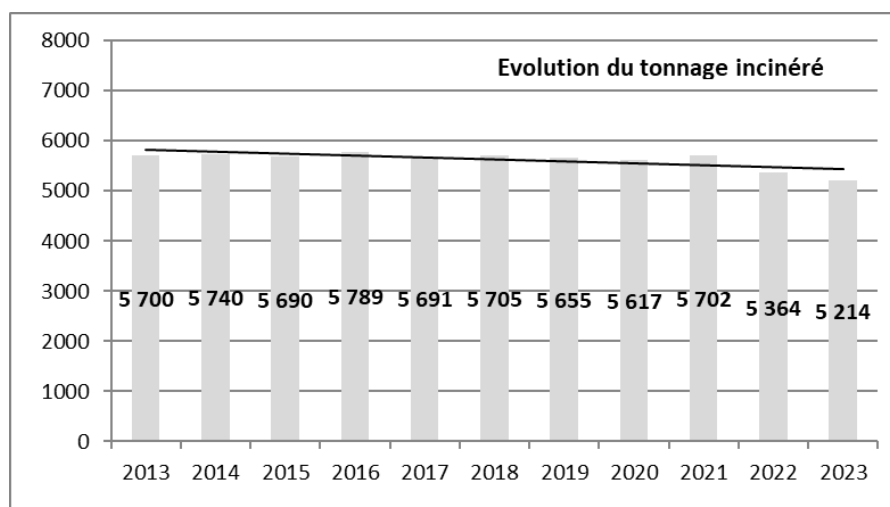


Le syndicat gère également des centres de transferts et une unité de traitement mécano biologique à Plomeur (CCPBS). www.valcor.fr

Les ordures ménagères résiduelles (OMR) collectées par Douarnenez communauté (4 395 tonnes en 2023 contre 4 607 tonnes en 2022) sont déchargés au centre de transfert de Confort-Meilars puis transportés à Concarneau en benne « fond mouvant ». Le refus de tri (250 tonnes en 2023 contre 248 tonnes en 2022) est envoyé directement du centre de tri de Fouesnant à l'usine de Concarneau.

Tableau 5 : Evolution des tonnages incinérés depuis 2015

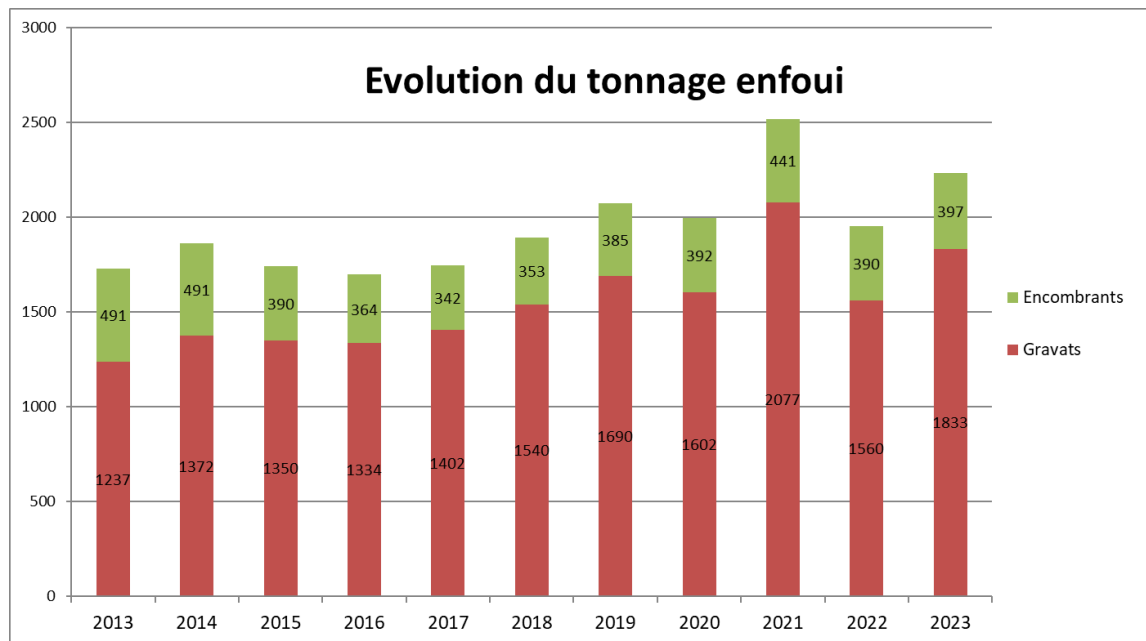
En tonnes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Déchets Ménagers assimilés (sacs noirs)	5 159.07	5 147.88	5 084.95	5 004.80	4 882.04	4 868.27	4 920.00	4 607.20	4394.72
Refus de tri	60.84	145.68	113.85	122.08	195.22	156.00	188.52	247.64	249.79
Déchèteries	469.66	495.00	492.64	578.50	578.10	593.18	593.92	508.80	569.50
TOTAL	5 689.57	5 788.56	5 691.44	5 705.38	5 655.36	5 617.45	5 702.44	5 363.64	5 214.01



La collecte « sacs noirs » a baissé depuis 2022. Les déchets de l'hôpital de Douarnenez ainsi que 2 maisons de retraite ne sont plus collectés par le service public depuis avril 2022.

A.2.2 Enfouissement

Depuis la fermeture de la décharge de Lesperbé en février 2000, le tout-venant non incinérable (encombrants) des déchèteries est évacué en centre d'enfouissement technique de classe II. : Laval (Mayenne) jusqu'en septembre 2005, Gueltas (56) d'octobre 2005 à décembre 2009 puis de nouveau Laval depuis 2010. En 2023, les encombrants sont envoyés à l'ISDND (installation de stockage des déchets non dangereux) de Changé (53) gérée par le groupe Séché Eco-industries. Les inertes (gravats) sont évacués en CET de classe III à Kerlaz (GUENNEAU).



A.2.3 Valorisation biologique

Les déchets verts déposés à la déchèterie (3 583 tonnes en 2023) sont **broyés** par un prestataire (SUEZ ORGANIQUE), puis **évacués** et **compostés** avec les algues vertes sur la plateforme communautaire de Kerioret.

La moyenne du tonnage de déchets verts sur les 10 dernières années est de 3 820 tonnes.

A.2.4 Tri et recyclage

Les déchets faisant l'objet d'une valorisation par recyclage sont :

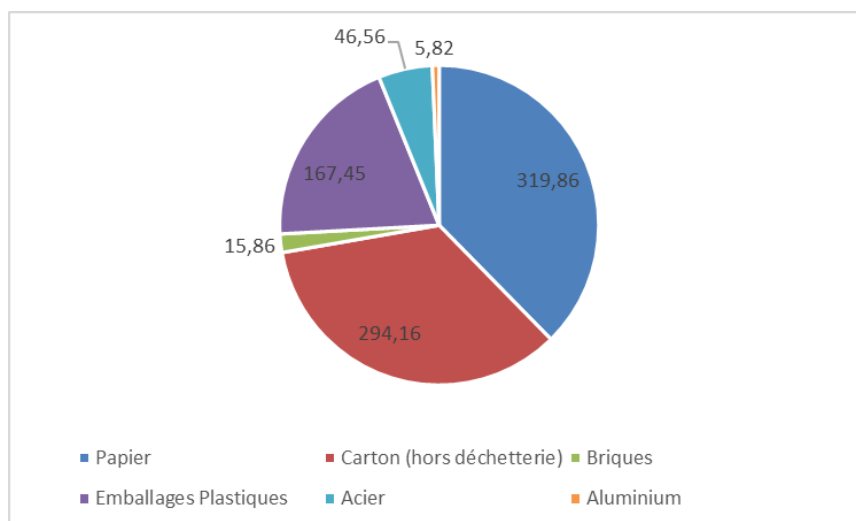
- ◆ Les produits de la **collecte sélective** en point d'apport volontaire, à la déchèterie et en sacs jaunes (après tri par les Ateliers Fouesnantais).

Tableau 6 : Tonnages valorisés issus de la collecte sélective (en PAV et en sacs jaunes)

	Emballages Plastiques	Papier	Carton (y compris déchèteries jusqu'à 2022)	Briques	Acier	Aluminium	TOTAL
2013	127.98	737.91	253.79	11.90	44.69	1.55	1 177.82
2014	130.84	648.32	296.13	17.10	42.25	5.15	1 139.79
2015	147.01	574.29	360.91	18.65	44.75	2.98	1 148.59
2016	133.84	608.23	323.02	12.36	42.78	2.83	1 123.06
2017	146.47	585.14	395.99	16.62	41.98	6.05	1 192.25
2018	162.61	536.75	410.37	19.70	39.31	3.64	1 172.38
2019	155.90	489.91	404.53	17.27	44.23	4.04	1 115.88
2020*	134.03	505.57	345.86	13.06	39.48	6.17	1 044.17
2021	154.82	515.91	376.91	13.84	43.13	5.82	1 110.43
2022	149.51	411.35	340.29	12.32	45.45	7.04	965.96
2023	167.45	319.86	294.86	15.86	46.56	5.82	849.71

* : arrêt des collectes de tri pendant 1 mois (confinement COVID) ; environ 100 t collectés avec les ordures ménagères

Tonnes valorisées dans les bacs/sacs/colonnes jaunes en 2023



- ◆ **Le verre** collecté en points d'apport volontaire (acheminé directement au repreneur, filiale de Saint-Gobain Emballages)

Tableau 7 : Tonnages de verre valorisés

Tonnes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Verre	965.22	937.80	940.12	958.50	963.65	1 012.54	1 033.62	1 041.28	1 125.44	1 117.16	1116,74

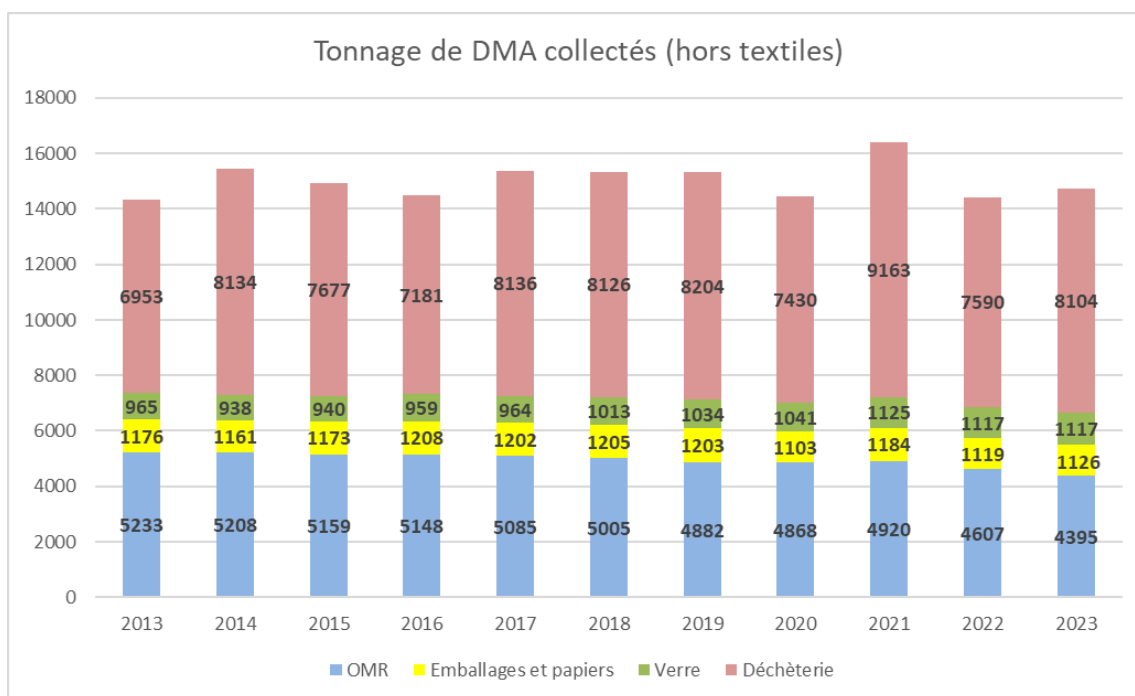
Conclusion :

14 798 tonnes de déchets ménagers et assimilés (DMA) ont été collectées par Douarnenez communauté en 2023 (ordures ménagères résiduelles, emballages et papiers, verre, déchèteries).

5 209 tonnes ont été incinérées (valorisation énergétique), 2 230 tonnes ont été enfouies (gravats, encombrants) et le reste a fait l'objet d'une valorisation matière (déchets verts, ferrailles, huiles...).

ANNEE	Tonnage traité par la collectivité	Part des déchets incinérés	Part des déchets enfouies	Part des déchets valorisés *
2008	14 136 t	44 %	14 %	42 %
2009	14 133 t	44 %	15 %	41 %
2010	14 658 t	47 %	13 %	40 %
2011	14 825 t	44 %	14 %	42 %
2012	14 470 t	40 %	13.5 %	46.5 %
2013	14 327 t	40 %	12.3 %	47.7 %
2014	15 440 t	37 %	12.3 %	50.7 %
2015	14 949 t	38 %	11.6 %	50.4 %
2016	14 495 t	40 %	11.7 %	48.3 %
2017	15 387 t	37 %	11.4 %	56.6 %
2018	15 349 t	37 %	12.3 %	50.7 %
2019	15 322 t	37 %	13.5 %	49.5 %
2020	14 443 t	39 %	14 %	47 %
2021	16 392 t	35 %	15%	50%
2022	14 434 t	37 %	13.5 %	49.5 %
2023	14 798 t	35%	15 %	50 %

* : hors incinération OM



Comparaison des performances de collecte de Douarnenez communauté aux échelles départementale, régionale et nationale, en kg/hab/an :

	Douarnenez Communauté (pop INSEE : 18 164 hab)	Douarnenez Communauté (DGF : 20 657 hab)	Finistère	Bretagne	France
Ratio en Kg/hab/an	2023		<i>Source : SINOE 2019 – population INSEE</i>		
OMR	242	213	220	194	247
Emballages et papiers collectés (refus compris)	62	54	57	60	50
Verre	61	54	47	49	32
Déchèteries	446	392	385	362	222

Envoyé en préfecture le 08/10/2024

Reçu en préfecture le 08/10/2024

Publié le

ID : 029-242900645-20241003-DDAV_24_10_02-DE

PARTIE B : LES INDICATEURS FINANCIERS

B.1 Modalités d'exploitation du service d'élimination

Tableau 1 : Modalités d'exploitation du service d'élimination des déchets

	Régie	Convention	Marché	Délégation
Collecte				
Collecte des emballages et papiers jusqu'au centre de transfert de Confort Meilars	Oui			
Transfert du centre de transfert au centre de tri (Fouesnant)			VALCOR – MALHERBE	
Collecte du verre jusque centre de transfert LE GOFF (Ergue Gaberic)	Oui			
Transport du verre au verrier (Saint Gobain 02)		LE GOFF Transport		
Collecte des OMR (incinérables) jusqu'au centre de transfert de Confort Meilars	Oui			
Transfert des OMR (incinérables) jusqu'au centre d'incinération (Concarneau)			VALCOR – MALHERBE	
Haut de quai de déchèterie	Oui			
Bas de quai de déchèterie	Oui			
SAUF				
Chargement, transport et traitement des déchets inertes			GUENNEAU (notification 20/12/2023 – 12 mois renouvelable x2)	
Gestion des déchets verts de déchèterie (broyage à la déchèterie de Lannugat et transport vers Keriolet + broyage des déchets verts de Lestrivin à Keriolet)			SUEZ ORGANIQUE (05/04/2022 – 48 mois)	
Transport des déchets verts de la déchèterie de Lestrivin vers Keriolet		KERIVEL		
Transport des encombrants de déchèterie			VALCOR - VEOLIA	
Transport des incinérables de déchèterie			VALCOR	
Traitement				
Tri des cartons de déchèterie		PAPREC		
Tri des emballages à recycler			VALCOR - ECOTRI	
Incinération OM				VALCOR
Enfouissements des inertes			GUENNEAU (notification 20/12/2023 – 12 mois renouvelable x2)	
Enfouissements des encombrants			VALCOR	
Collecte, traitement et reprise des batteries		DERICHEBOURG - AFM RECYCLAGE (Briec 29)		
Collecte, traitement et reprise des ferrailles		SARL RECUPERATION BRETONNE		

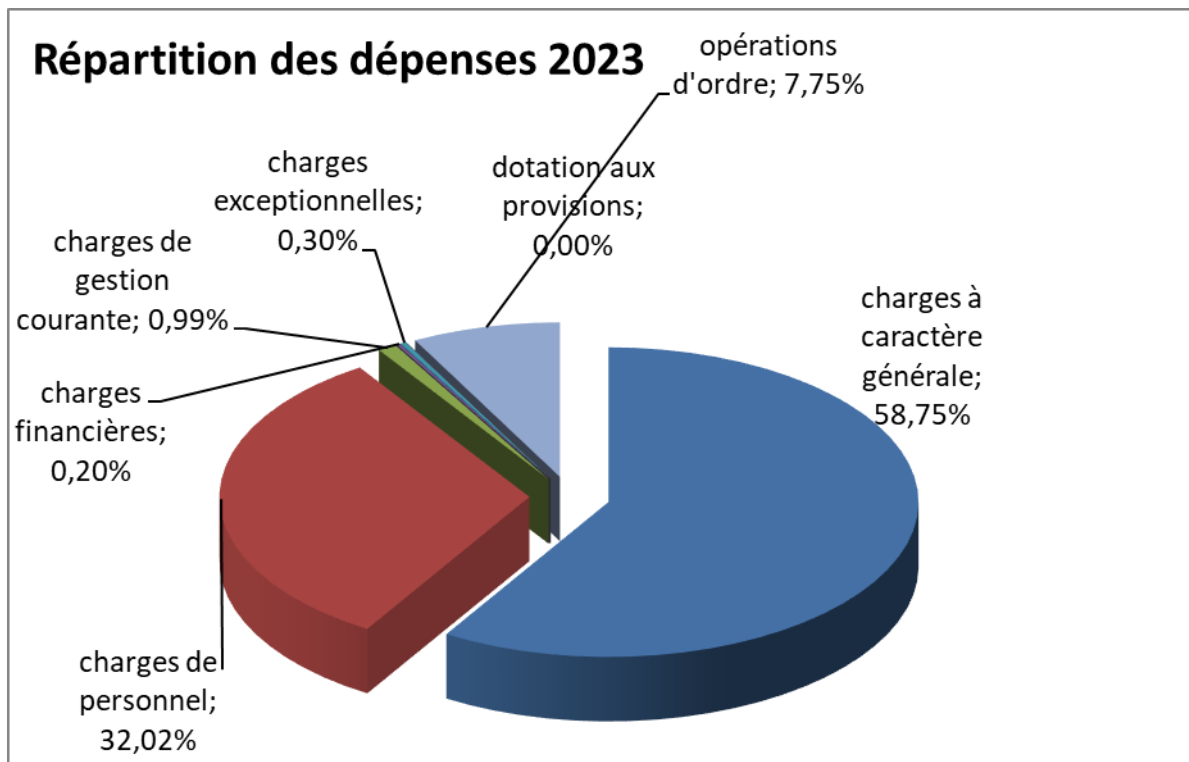
DDS (déchets dangereux spécifiques)		ECO DDS / SARP OUEST		
Déchets d'Activités de Soins		DASTRI		
Piles		COREPILE		
Lampes / néons		ECO-SYSTEMES		
Traitement du bois issu de déchèteries			SARL RECUPERATION BRETONNE (10/02/2023 – 12 mois renouvelable x2)	
Transport et traitement des DEEE		ECO-SYSTEMES		
Collecte et retraitement huiles minérales		CYCLEVIA (courant 2023)		
Collecte et retraitement des huiles végétales		VALOEIQUE		
Collecte et traitement des radiographies		RECYCL'M		
Collecte et traitement des cartouches d'encre		LVL		
Collecte et traitement des capsules nespresso		SUEZ		
Collecte et traitement des pneus de la filière ALIAPUR		ALIAPUR		
Autres				
Fourniture de sacs OM + sacs jaunes			PTL (22/12/23 – Durée du marché 24 mois)	
Fourniture et livraison de colonnes aériennes en métal			UTPM (10/02/2023- Durée du marché 24 mois)	
Maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité de la déchèterie de Lestrivin			INOVADIA mandataire / AEC co-traitant (27/06/2023 – Durée du marché 24 mois)	
Collecte et réemploi des objets		CAP SOLIDARITE		

B.2 Bilan annuel du financement du service

B.2.1 Montant global annuel des dépenses

Le montant annuel 2022 des dépenses du budget "OM" (fonctionnement) de Douarnenez Communauté s'élève à 3 158 332 euros. Ce montant correspond à un coût du service de 152 € / habitant DGF et par an.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses de fonctionnement	2 750 969 €	2 762 525 €	2 887 720 €	2 995 855 €	3 039 729 €	3 158 332 €



Evolution 2018 - 2023

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Charges à caractère général dont frais de traitement et prestations de services	1 579 248,53	1 622 035,18	1 734 677,37	1 840 794.85	1 837 068.30	1 855 562,49
Charges de personnel	860 910,20	869 238,70	864 351,79	883 012,16	948 768.43	1 011 185,80 €
Charges de gestion courante*	26 976,85	36 989,16	17 738,38	15 214,02	35 183.11	31 121,07 €
Charges financières	16 859,27	16 084.47	15 338,10	10 311,50	4 027.74	6 229,16 €
Charges exceptionnelles	17 299,70	6 967.48	6 687,50	19 600,16	6 724.13	9 549,00 €
Opérations d'ordre (dotations aux amortissements)	249 674,95	211 210,29	248 927,53	188 976,50	207 958.18	244 684,63 €
Dotations aux provisions				37 946,00		

*Correspond aux admissions aux non-valeurs, créances éteintes et frais de structure. Les sommes fluctuent en fonction notamment de démarches de recouvrement effectuées par la trésorerie.

B.2.2 Montant global annuel des recettes

Tableau 2 : Financement du service "déchets"

RECETTES en €	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Redevance OM	2 100 231,64	2 185 831,86	2 321 756,46	2 500 160,43	2 600 007,59	2 790 820,19
Facturation dépôts déchèterie	20 855,50	25 312,50	26 283,25	28 602,50	9 910,50	25 992,00
Vente marchandises (verre, ferraille, papier...)	165 483,50	157 869,95	102 792,86	110 086,08	203 232,09	157 266,23
Aides des Eco-Organismes	407 733,25	385 218,95	328 582,48	350 456,02	359 544,18	346 954,40
Remboursement sur rémunération	3 650,77	448,36	900,18	11 557,43	5 742,93	
Autres (collecte encombrants, location benne, vente véhicule, subventions...)	88 316,17	59 525,57	22 786,87	28 933,59	43 137,34	30 651,75
TOTAL RECETTES DE L'ANNEE	2 786 270,83	2 814 207,19	2 803 102,10	3 029 796,05	3 221 574,63	3 351 684,57

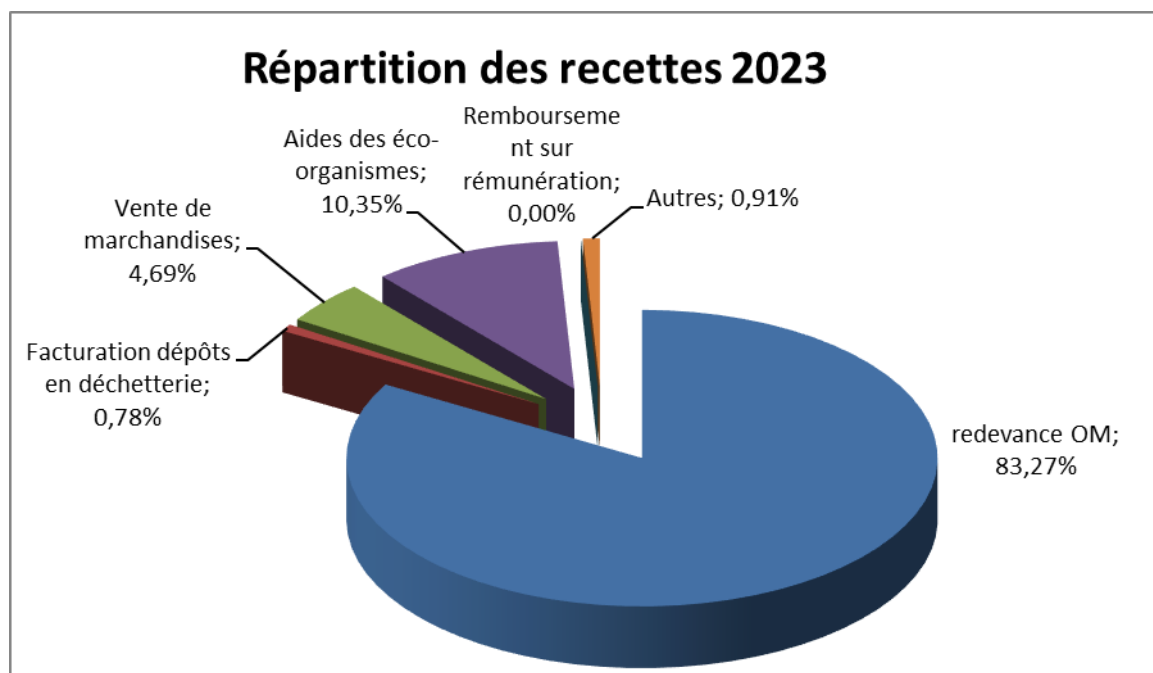


Tableau 3 : Montant des redevances 2023

	Douarnenez	Poullan, Pouldergat, Le Juch, Kerlaz
Foyer 5 personnes et plus	276 €	272 €
Foyer 4 personnes	254 €	250 €
Foyer 3 personnes	232 €	228 €
Foyer 2 personnes	210 €	206 €
Foyer 1 personne	188 €	184 €
Location saisonnière, gîte ou assimilé	188 €	184 €
Location chambre d'hôte	37 €	37 €
Hôtels et restaurants avec coeff de base K	4 675 €	4 088 €
Commerces et activités Forfait 1	179 €	175 €
Commerces et activités Forfait 2	259 €	253 €
Commerces et activités Forfait 3	433 €	423 €
Campings (par emplacement)	19 €	19 €
Port de plaisance (par emplacement)	10 €	/
Résidence de vacances par appartement	276 €	/
Aire d'accueil gens du voyage par emplacement	188 €	/
Association avec salarié(s) = tarif foyer		

En 2021, une étude comparative des 2 principaux modes de financement a été réalisée : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM). Il a été fait le choix de rester à la REOM.

Evolution de la redevance :

Les différents tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères sont votés en fin d'année pour une application au 1er janvier de l'année suivante. Depuis 2014, une harmonisation de cette tarification entre Douarnenez et les 4 communes rurales est recherchée.

- 2018 : 0 % à Douarnenez + augmentation d'environ 5% pour les communes rurales afin de combler l'écart entre Douarnenez et les 4 communes rurales
- 2019 : augmentation d'environ 2 % à Douarnenez + augmentation d'environ 5% pour les communes rurales afin de combler l'écart entre Douarnenez et les 4 communes rurales
- 2020 : augmentation d'environ de 5.3 % à Douarnenez + augmentation d'environ 5.6% pour les communes rurales
- 2021 : augmentation de 5 à 6 % des foyers à Douarnenez + augmentation de 7 à 8 % des foyers des communes rurales. En soutien à l'activité économique suite au Covid, les tarifs des professionnels n'ont pas évolué.
- 2022 : augmentation de 4.7 % des foyers à Douarnenez + augmentation de 5.5 % des foyers des communes rurales. La catégorie « internats » a été supprimée et intégrée à celle des « gros producteurs ».
- En 2015, la collectivité a fait l'acquisition d'un logiciel de facturation spécifique aux déchets. Ce logiciel permet, entre autres, de proposer des nouveaux moyens de paiement de la redevance : TIPI (paiement par internet) et la mensualisation (environ 2 100 foyers ont opté pour ce type de paiement pour 2022).
- **En 2023, la catégorie nommée « gîte ou assimilé » (loueurs inscrits sur des plateforme de type AIRBNB) se transforme en catégorie « gîte ou assimilé et location saisonnière ». Le tarif de cette catégorie était nettement inférieur à la contribution d'un foyer 1 personne. La nouvelle catégorie « gîte ou assimilé et location saisonnière » correspond donc à la contribution d'un foyer 1 personne en 2023.**
- **D'après le budget prévisionnel 2023, le montant de la redevance devait être de 2 800 000 euros. Afin d'approcher ce montant pour équilibrer le budget en 2023, les tarifs de Douarnenez sont augmentés d'environ 5% et sur les communes rurales de 7%. Cet écart de pourcentage s'explique par la volonté des élus d'harmoniser progressivement les tarifs entre Douarnenez et les communes rurales. L'écart ne serait plus que de 4 € pour les catégories « Foyer ».**

B.2.3 Evolution du résultat annuel

Le résultat est la différence entre les recettes et les dépenses de l'année. On constate que le résultat 2023 est excédentaire. Les excédents permettent de :

- Renouveler le matériel avec un recours limité à l'emprunt,
- Subvenir en partie aux besoins d'investissement du service (mise aux normes déchèteries, installations conteneurs semi-enterrés, renouvellement des véhicules...).

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Résultats annuels en €	-19 437,11	35 301,33	51 681,91	-84 618,57	33 940,86	181 844,74	193 352,42

B.3 Indicateurs complémentaires

B.3.1 Service d'élimination des encombrants et des incinérables de déchèteries

Depuis la fermeture de la décharge de Lesperbé, les encombrants sont collectés en déchèteries, ils sont évacués vers un centre de stockage de classe II. La collecte et le traitement des encombrants et le transport des incinérables de déchèteries sont gérés par le VALCOR, qui a passé un marché avec VEOLIA pour 2022.

✧ Coût de transport + traitement des encombrants : **265,46 € HT / la tonne** Taxe Générale sur l'Activité Polluante (TGAP) incluse
Soit 121 983,74 euros HT en 2023

✧ Coût de transport des incinérables vers l'usine d'incinération : **53,04 € HT / la tonne**
Soit 30 206,28 euros HT en 2023

✧ Coût de traitement des incinérables et des OMR à l'usine d'incinération : **contribution annuelle à verser à VALCOR de 738 015,46 euros HT**

B.3.2 Produit des droits d'accès à la déchèterie

A la déchèterie, un barème est prévu pour la facturation des dépôts de déchets verts par les professionnels (9,00 € / m³).

Au total, les recettes correspondantes pour 2023 se sont élevées à 25 992 €.

B.3.3 Aides perçues en 2023

Les aides perçues par Douarnenez Communauté pour la collecte sélective sont celles versées par les Eco-Organismes : CITEO (ex Eco-Emballages), Eco-Folio (papier publicitaire), Eco-Systemes (Déchets électriques et électroniques), Recylum (lampes, néons), Eco TLC (textiles), Eco-Mobilier (article 7086). Les prix de la vente des matériaux sont budgétés à l'article 707 (vente de matériaux).

- Avances trimestrielles CITEO 2022	236 000 €
- Soutien Majoration à la Performance 2021	8 235,46 €
- Soutien à la performance 2022	7 080,09
- Soutien CITEO papier 2022	30 897,80 €
- Soutien Eco-Systemes (DEEE)	10 779,14 €
- Soutien Eco TLC (textiles)	1 822,70 €
- Soutien huiles	200 €
- Soutien Eco DDS 2022	1 496,22 €
- Soutien Eco Mobilier 2 ^{ème} sem 2021 + 1 ^{er} sem 2022	15 201,36 €
- Liquidatif CITEO solde 2022	35 241,63 €

Soit un total de 346 954 € sur l'année 2023.

B.3.4 Recette de valorisation

Matériaux recyclés	Montant perçu 2018	Montant perçu 2019	Montant perçu 2020	Montant perçu 2021	Montant perçu 2022	Montant perçu 2023
Verre	24 352,40 €	25 085,40 €	21 685,64 €	9 796,67 €	23 777,83 €	26 767,20 €
Ferrailles + Batteries	27 311,77 €	23 876,00 €	21 289,16 €	48 796,27 €	33 042,90 €	2 614,32 + 19 716,96 = 22 331,28 €
Vente Papier	55 424,16 €	42 374,25 €	15 164,19 €	11 548,88 €	16 658,13 €	17 270,04 €
Vente aluminium	2 210,70 €	2 585,51 €	2 953,78 €	2 895,06 €	3 289,32 €	2 833,28 €
Vente acier	5 347,03 €	5 140,06 €	5 594,96 €	4 188,72 €	11 649,76 €	9 488,14 €
Vente emballages plastiques	22 074,15 €	23 724,40 €	14 249,66 €	10 574,90 €	51 830,40 €	20 004,04 €
Vente carton	25 986,15 €	30 725,82 €	14 650,58 €	19 205,57 €	59 763,74 €	14 229,96 € (cartons 5.02 de déchèterie)
Vente carton 1.05 (cartonnettes) + briques alimentaires						10 729,06 €
Vente composteurs	2 660,00 €	4 210,00 €	3 840,00 €	3 080,00 €	3 220,00 €	4 540 €
Vente d'huile végétale						823,14 €
Revente de radiographie						191,20 €

B.4.5 Comparaison des coûts du service

Les données présentées dans ce chapitre sont issues de la Matrice des coûts. Cette matrice a été créée par l'ADEME selon une méthode spécifique. Les données présentées sont exprimées sauf mention contraire en Hors Taxes. Un ajustement des durées d'amortissement est appliqué pour permettre une comparaison avec les autres collectivités du territoire national en charge de la gestion des déchets.

Les dépenses et recettes prises en compte concernent la gestion du service en 2023 (sont donc exclues les factures payées et recettes perçues en 2023 mais qui concernent l'année précédente, et inversement, des factures acquittées et recettes perçues en 2024 sont donc prises en compte).

Pour cette raison, les totaux des charges et des produits présentés sont différents de ceux du bilan financier issu du compte administratif.

Le tableau ci-après permet de comparer l'ensemble des coûts aidés HT à la tonne de gestion des déchets sur le territoire de Douarnenez Communauté (collecte, transport, traitement ...), par flux de déchet, vis-à-vis de la moyenne pondérée française (issue du référentiel national des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés en 2020 réalisé par l'ADEME).

	Douarnenez Communauté (Mixte urbain)	Moyenne pondérée française (données SINOE 2020)
Coût aidé en € HT / tonne		
OMR	318 €	253 €
Recyclables secs	309 €	282 €
Verre	20 €	53 €
Déchèteries	106 €	137 €
Ensemble	188 €	204 €

Explication du coût aidé :

Le coût aidé est calculé à partir de la somme des dépenses de fonctionnement moins les diverses recettes (ventes de matériaux, soutiens des sociétés agréées, subvention...). Il s'agit du reste à couvrir par le financement (redevance déchet principalement).



LEXIQUE DES DECHETS

ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.
AV	Apport Volontaire : concerne la collecte sélective aux points environnement.
BOM	Benne à Ordures Ménagères (véhicule).
Collecte sélective	Collecte séparée de la collecte des ordures ménagères destinées à l'incinération, concernant les déchets recyclables. Elle peut se faire en points d'apport volontaire, en points de regroupement ou en porte à porte.
Compost	Produit obtenu par compostage, constituant un amendement naturel pour les sols, en leur restituant la matière organique et les éléments nutritifs nécessaires à la croissance des plantes.
Compostage	Dégradation des déchets organiques (déchets de cuisine ou de jardin essentiellement) par des bactéries, des champignons, des insectes..., permettant d'obtenir du compost.
Déchèterie	Lieu gardienné et clos, où sont collectés et triés les déchets pour les renvoyer vers les filières adéquates (recyclage, retraitement, enfouissement ou incinération). Les déchèteries de Lannugat à Douarnenez et Lestrivin à Poullan sont ouvertes à tous les particuliers.
DDS	Déchets Dangereux Spécifiques (peintures, solvants, produits phytosanitaires, néons, piles) qu'il est dangereux de jeter dans une poubelle ordinaire, et qu'il faut apporter à la déchèterie pour qu'ils soient retraités.
Eco-Emballages - Citeo	Société privée créée en 1992, agréée par l'Etat, dont la mission est de contribuer à assurer la prise en charge et le recyclage des déchets d'emballages ménagers. Eco-Emballages reverse aux collectivités, en fonction de leurs performances de collecte sélective, la contribution des industriels fabriquant des emballages (signalant la participation par le "point vert").
ISD	Installation de Stockage de Déchets (ISDI : déchets inertes / ISDND : déchets non dangereux)
Multimatériaux	Concerne les conteneurs mis à la disposition dans les points environnement pour y déposer les papiers, les cartons, les briques alimentaires et les métaux (aluminium et acier, boîte de conserve, canettes et aérosols)
OM	Ordures Ménagères (concerne la partie non recyclable et incinérée des déchets ménagers).
PAV	Point d'apport Volontaire (ou "point d'environnement")
PAP	Porte A Porte : désigne le mode de collecte où les déchets de chaque ménage sont collectés indépendamment (en sacs ou en conteneurs individuels).
Point Environnement	Lieu non gardienné où des conteneurs spécifiques sont mis à disposition des habitants pour déposer les bouteilles et pots de verre, les flacons en plastique, les papiers-cartons, les boîtes de conserve et les aérosols.
PR	Point de regroupement : désigne les conteneurs de plusieurs ménages d'une même rue ou d'un même quartier qui viennent déposer leurs déchets.
REFIOM	Résidus d'Épuration des Fumées D'Incinération des Ordures Ménagères.
TGAP	Taxe Générale sur l'Activité Polluante, payée sur le traitement des déchets.
Tout-Venant	Déchets des Ménages (hors ordures ménagères) déposés à la déchèterie, pouvant être incinérables ou non (encombrants)
UIOM	Usine d'incinération des Ordures Ménagères.
Valorisation énergétique	Récupération de la chaleur produite par l'incinération des déchets dans une usine, sous forme d'énergie thermique (chaleur), d'énergie électrique ou encore des deux combinées (cogénération)

ANNEXE 1 : COMPTA COUT 2023

COMPTACOUT est une méthode d'enregistrement des charges et produits propres à la gestion des déchets, selon un cadre précis, dénommé **MATRICE**.

La méthode COMPTACOUT fixe un cadre homogène et des règles de ventilation des coûts au titre de l'année. COMPTACOUT est une méthode qui s'applique sur les principes de la comptabilité analytique. L'objectif principal est d'identifier et de maîtriser les coûts de la gestion des déchets. De par sa complexité, les résultats définitifs ne sont validés qu'à l'année n+1.

Douarnenez Communauté (777) - Matrice 2023

Coûts détaillés HT

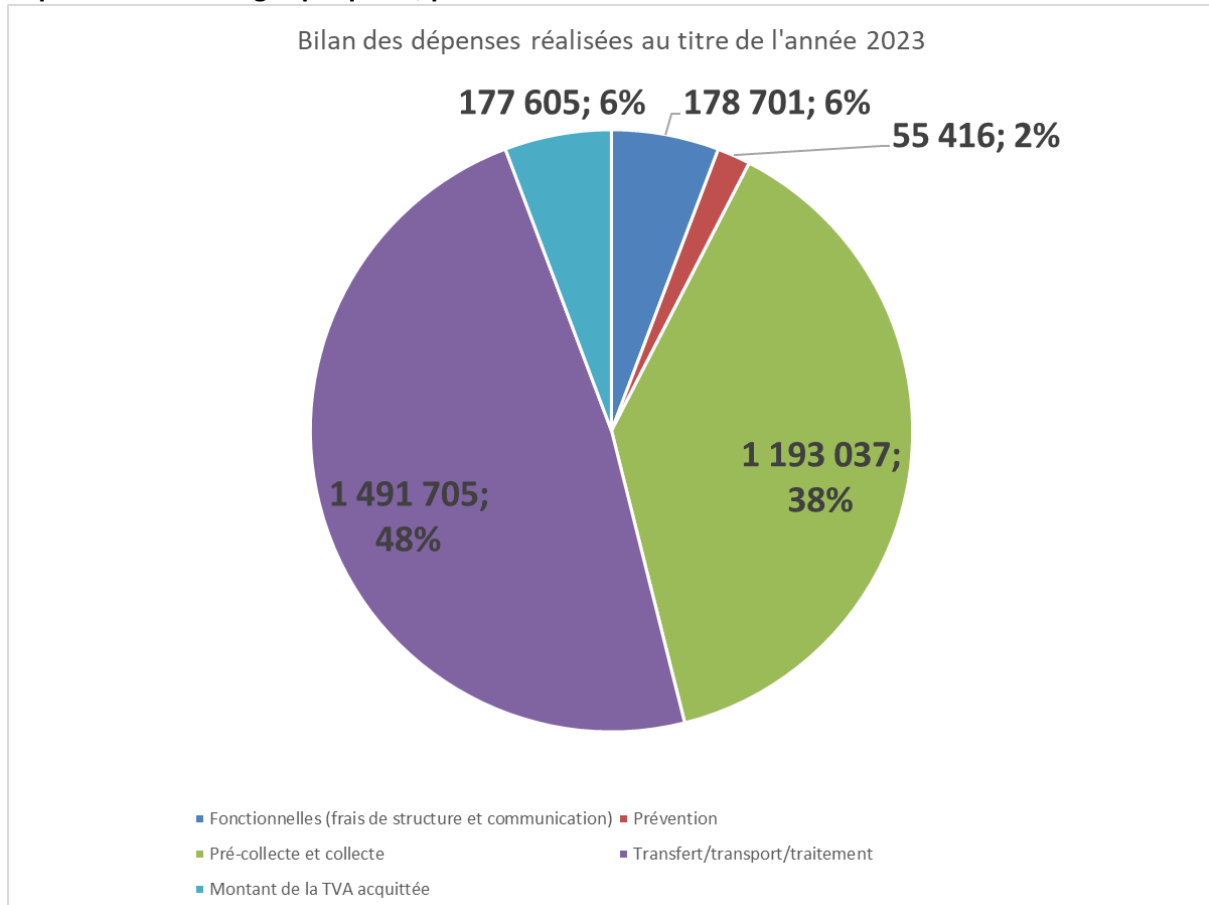
Année 2023 Montants HT		Flux de déchets							Total		
		Ordures ménagères résiduelles		Emballages verre	Papiers et emballages hors verre		Déchets en déchèterie	Gestion du passif		Textiles	
		Ventilation par mode de collecte			Ventilation par mode de collecte						
		Porte-à-porte	Apport volontaire		Porte-à-porte	Apport volontaire					
Ratio en kg collecté par habitant desservi		236	261	61	57	78	345		3		
Ratio en kg collecté par habitant de la		177	65	61	42	20	345		3	713	
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	64 794	15 694	3 360	27 830	11 358	42 926	473	7	166 442
		Communication	3 134	1 157	858	2 517	1 161	3 065		368	12 259
		TOTAL Fonctionnelles	67 928	16 851	4 219	30 347	12 519	45 990	473	375	178 701
	Techniques	Prévention	25 732	2 452	2 311	1 594	735	22 474		118	55 416
		Collecte et pré-collecte									
		Pré-collecte	130 782	30 477	11 108	44 005	30 678				247 051
		Collecte	448 631	55 026	37 649	163 139	40 545	200 996			945 987
		TOTAL Collecte et pré-collecte	579 413	85 503	48 757	207 144	71 224	200 996	---	---	1 193 037
		Transfert/Transport			4 256	40 146	18 514	103 126			166 041
		Traitement des déchets non dangereux							7 788		7 788
		Tri et conditionnement				209 285	96 514	3 763			309 562
		Compostage						60 171			60 171
		Incinération						81 969			81 969
		Autre valorisation matière ou énergie						38 921			38 921
		Stockage de déchets non dangereux									
		Traitement des inertes									
		TOTAL Traitement des déchets non dangereux	---	---	---	209 285	96 514	184 823	7 788	---	498 410
	Enlèvement et traitement des déchets dangereux						23 012			23 012	
	Autres charges										
	[REG] Transfert/Transport - Traitement des inertes						34 508			34 508	
	[REG] Transfert/Transport - Traitement des déchets non dangereux						137 749			137 749	
	TOTAL Techniques	605 145	87 955	55 324	458 169	186 987	706 688	7 788	118	2 108 174	
	TOTAL Charges (Ne comprend pas les	673 073	104 806	59 543	488 516	199 505	752 679	8 261	492	2 286 875	
[REG] Transfert/Transport - Incinération -	461 569	170 415							631 985		
Produits	Industriels	Ventes de produits et d'énergie									
		Matériaux			26 767	41 285	19 039	37 576		124 667	
		Energie									
		TOTAL Ventes de produits et d'énergie	---	---	26 767	41 285	19 039	37 576	---	124 667	
		Prestations à des tiers									
	Autres produits	3 164					1 356		4 520		
	TOTAL Industriels	3 164	---	26 767	41 285	19 039	38 932	---	---	129 187	
	Soutiens	5 246	1 937	10 754	191 419	88 275	34 319		500	332 450	
	Aides	Reprises des subventions d'investissement						15 943			15 943
		Subventions de fonctionnement	71	26	25	17	8	152		1	300
Aides à l'emploi											
TOTAL Aides	71	26	25	17	8	16 094	---	1	16 243		
TOTAL Produits	8 481	1 963	37 546	232 722	107 322	89 345	---	501	477 880		
Fiscalité et financement déchets	Montant de la TVA acquittée		60 645	20 687	853	32 976	14 832	47 112	496	4	177 605
	Financement déchets direct	TEOM									
		REOM	2 749 193								2 749 193
		Redevance spéciale & facturations usagers						27 094			27 094
	TOTAL Financement déchets direct	2 749 193	---	---	---	---	27 094	---	---	2 776 288	
Contribution des collectivités											
TOTAL Financement déchets	2 749 193	---	---	---	---	27 094	---	---	2 776 288		

Tableau de synthèse	Flux de déchets								Total
	Ordures ménagères résiduelles		Emballages verre	Papiers et emballages hors verre		Déchets en déchèterie	Gestion du passif	Textiles	
	Ventilation par mode de collecte			Ventilation par mode de collecte					
	Porte-à-porte	Apport volontaire	Porte-à-porte	Apport volontaire					
Coût complet			59 543	488 516	199 505	752 679	8 261	492	
Coût technique	1 131 479	275 221	32 775	447 231	180 466	713 747	8 261	492	2 789 672
Coût partagé	1 126 232	273 284	22 022	255 811	92 191	679 428	8 261	-8	2 457 223
Coût aidé HT	1 126 161	273 258	21 997	255 794	92 183	663 334	8 261	-9	2 440 980
TVA acquittée	60 645	20 687	853	32 976	14 832	47 112	496	4	177 605
Coût aidé TTC	1 186 807	293 946	22 850	288 770	107 016	710 446	8 757	-5	2 618 585
Financement déchets									2 776 288

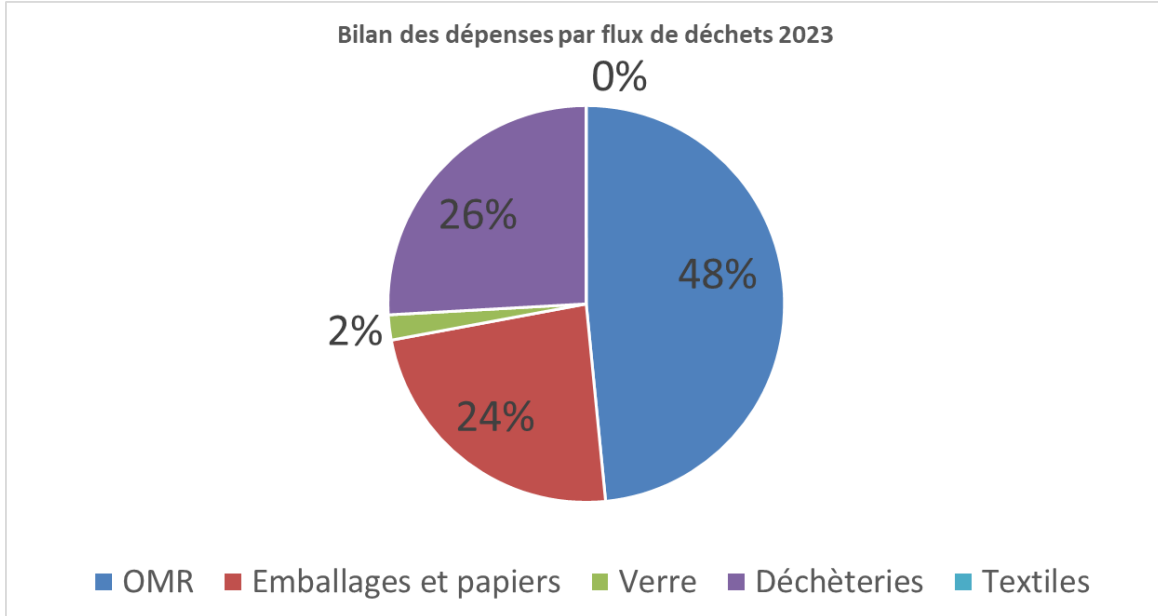
Année 2023 Montants HT par tonne	Flux de déchets						Total
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Gestion du passif	Textiles	
Coût complet		53	611	120	1	9	
Coût technique	320	29	558	114		9	215
Coût partagé	318	20	309	108		0	189
Coût aidé HT	318	20	309	106		0	188
TVA acquittée	19	1	42	8		0	14
Coût aidé TTC	337	20	352	113		0	202
Financement déchets							214

BILAN DES DEPENSES 2023

Répartition des charges par poste, pour l'ensemble du service déchets

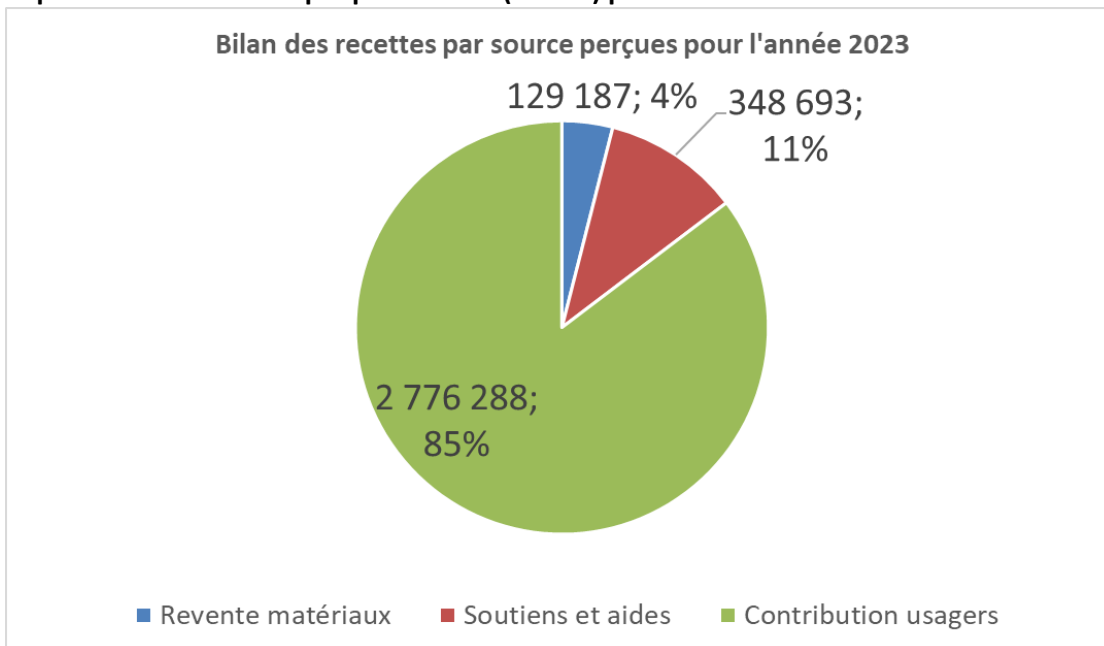


Répartition des charges par type de déchets



BILAN DES RECETTES 2023

Répartition des recettes par provenance (source) pour l'ensemble des déchets





75 rue Ar Véret
CS 60007
29177 DOUARNENEZ CEDEX
accueil@douarnenez-communaute.fr